

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Séance du 27 juin 2024

Convocation du 21 juin 2024

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à 19 h 37, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt et un juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mmes Isabelle Drancy, Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Axelle Poullier, Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, Kinga Grege, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés :

M. Philippe Tastes par M. Francis Brunelle,
Mme Roselyne Holuigue-Lerouge par Mme Monique Pourcelot,
Mme Sakina Bohu par Mme Isabelle Drancy,
M. Emmanuel Goujon par Mme Florence Presson,
M. Hugues Ossart par Mme Nadine Lacroix

Secrétaire de séance :

Mme Catherine Palpant

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 27 juin 2024

OBJET : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt des projets à vocation solidaire et environnementale, présentés par des jeunes à la Ville,

Considérant la motivation des jeunes, la faisabilité, la maîtrise, l'originalité de ces opérations et l'intérêt collectif qu'elles suscitent,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (1 abstention : M. Numa Isnard)

DECIDE d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse de :

- 2 300 € à Aymeric DUCROCQ pour le projet « Une école pour GUAYAS » ;
- 1 000 € à Télémaque AUDOLY pour le projet « A vélo à la rencontre des jeunes engagés dans l'écologie dans le Nord de l'Europe » ;
- 1 100 € à Vinciane RAFTON pour le projet «Projet scout environnemental en Islande ».

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2024.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



M. Numa Isnard

le secrétaire de séance

[Signature]